



8 juillet 2010

AGRIcarrières au Forum national du CCRHA

Des représentants d'AGRIcarrières et de l'UPA ont participé au premier forum national du Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture (CCRHA) sous le thème « Les exploitations agricoles d'aujourd'hui et de demain: emploi et développement des compétences ». Cette activité nationale, qui a eu lieu le 16 juin dernier à Calgary en Alberta, était le point culminant d'une série de réunions régionales qui se sont tenues à travers le pays au cours des derniers mois.

Des producteurs agricoles, des membres des différents gouvernements provinciaux et du fédéral, d'organisations agricoles concernées par les ressources humaines en agriculture, des représentants d'établissements d'enseignement en agriculture de partout à travers le Canada étaient présents pour échanger sur des questions liées à l'emploi et au développement des compétences dans le secteur agricole.

→ [Consulter la nouvelle](#)

Le Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT) pour l'ouvrier serricole est maintenant disponible

AGRIcarrières a procédé au lancement officiel de la norme professionnelle et des outils d'apprentissage pour le métier d'ouvrier serricole. Conséquemment, le programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT) pour ce métier est maintenant offert à toutes les entreprises de production en serre ainsi qu'à leurs ouvriers à travers tout le Québec.

La mise en œuvre de ce programme d'apprentissage fait suite à l'adoption de la norme professionnelle par le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, M. Sam Hamad en décembre dernier. Il a été développé et élaboré sur mesure par AGRIcarrières avec l'objectif de rehausser la qualification des ouvriers serricoles. Il se déroule entièrement en entreprise et s'appuie sur la formule du compagnonnage par laquelle l'employeur ou une personne d'expérience transmet ses connaissances et son savoir-faire à un ouvrier apprenti. Le PAMT pour le métier d'ouvrier serricole est le troisième qu'AGRIcarrières initie après celui pour le métier d'ouvrier en production laitière et celui en production porcine.

→ [Consulter la nouvelle](#)

Participation d'AGRIcarrières au projet intersectoriel *Chantier sur la saisonnalité*

AGRIcarrières est fier de participer au projet intitulé *Chantier sur la saisonnalité* qui vise à réaliser d'importants travaux portant sur les problématiques liées à la saisonnalité des emplois, dans un contexte de rareté grandissante de la main-d'œuvre.

Mis de l'avant par huit comités sectoriels de main-d'œuvre (CSMO) fortement interpellés par la question de la saisonnalité, ce projet consiste à organiser un chantier de travail, de recherche et de discussion, avec les partenaires du marché du travail et les institutions publiques concernées, en vue de faire le point sur cette question et de convenir ensuite d'orientations ou de pistes d'actions à privilégier.

→ [Consulter la nouvelle](#)

Message du président

L'expérience du Québec en matière de recrutement et de rétention de la main-d'œuvre dans le secteur agricole



À titre de premier vice-président de l'UPA et président d'AGRIcarrières, j'ai eu le privilège d'être invité à titre de conférencier au forum national du Conseil canadien des ressources humaines en agriculture (CCRHA) tenu à Calgary le 16 juin dernier, et ce, afin de présenter l'expérience du Québec en matière de recrutement et de rétention de main-d'œuvre dans le secteur agricole.

C'est avec une grande fierté que j'ai fait part aux participants invités de la grande expertise développée au Québec pour répondre aux besoins des productrices et producteurs agricoles en matière de ressources humaines. Voici donc un extrait qui résume l'essentiel de cette présentation.

Au Québec, nous pouvons compter sur un réseau solide de partenaires pour favoriser l'intégration et le maintien en emploi en agriculture, une caractéristique qui nous distingue des autres provinces.

Nous pouvons notamment nous appuyer sur un organisme provincial en matière d'emploi et de qualification de la main-d'œuvre : La Commission des partenaires du marché du travail (CPMT). Cette Commission, créée en 1997, est l'instance nationale de concertation qui regroupe des représentants d'associations d'employeurs et de travailleurs, du milieu de l'enseignement, des organismes communautaires et d'organismes gouvernementaux, tous préoccupés d'améliorer le fonctionnement du marché du travail au Québec. J'ai d'ailleurs le privilège de siéger comme membre à cette Commission. Je représente le secteur de la main-d'œuvre agricole ce qui me permet d'exprimer les besoins de la

Évaluation et reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre pour les métiers d'ouvrier en production laitière et ouvrier en production porcine

AGRIcarrières a terminé la phase d'expérimentation de la méthodologie des outils d'évaluation et de reconnaissance des compétences pour le métier d'ouvrier en production laitière et s'affaire à développer le même scénario pour le métier d'ouvrier en production porcine.

Pour cette première phase d'expérimentation, trois candidats ont été évalués pour le métier d'ouvrier en production laitière par l'un des experts évaluateurs. Deux personnes sont présentement en cours d'évaluation pour le métier d'ouvrier en production porcine.

→ [Consulter la nouvelle](#)

Accréditation des travailleurs agricoles saisonniers

Le 16 avril 2010, dans l'affaire *Travailleuses et travailleurs unis de l'alimentation et du commerce* (TUAC section locale 501) c. Johanne L'Écuyer et Pierre Locas et procureur général du Québec, la Commission des relations du travail (CRT) a statué, après plusieurs mois de délibérations, que les travailleurs agricoles avaient le droit de se syndiquer, peu importe leur nombre, leur pays d'origine et les mois qu'ils passent aux champs.

Et cela, même si le cinquième alinéa de l'article 21 du Code du travail stipule que «les personnes employées à l'exploitation d'une ferme ne sont pas réputées être des salariés à moins qu'elles n'y soient ordinairement et continuellement employées au nombre minimal de trois». La CRT a ainsi jugé cette disposition inapplicable.

Les six salariés visés par la requête du syndicat des TUAC sont des travailleurs agricoles saisonniers de nationalité mexicaine dont les services sont utilisés par La ferme L'Écuyer & Locas.

→ [Consulter la nouvelle](#)

Réquisitions de l'APFFQ auprès de la CNT pour un mode de rémunération des cueilleurs adapté au secteur

L'Association des producteurs de fraises et framboises du Québec (APFFQ), soutenue par l'Union des producteurs agricoles (UPA), a fait des représentations auprès de la Commission des normes du Travail (CNT) et du ministère du Travail pour discuter d'un mode rémunération des travailleurs en production de fraises et framboises qui serait davantage adapté à la réalité de ce secteur que celui présentement en vigueur.

Rappelons que selon l'article 4.1 du Règlement sur les normes du travail, les salariés affectés principalement à la cueillette de fraises et framboises, qu'ils soient journaliers ou saisonniers, québécois ou étrangers, sont rémunérés selon un taux établi au rendement. Depuis le 1er mai dernier, le salaire minimum payable au salarié affecté principalement à des opérations non mécanisées liées à la cueillette de framboises ou de fraises est dorénavant établi au poids. Il a été fixé à 2,80 \$ du kilogramme pour le salarié affecté à la cueillette de framboises et à 0,74 \$ du kilogramme pour le salarié affecté à la cueillette de fraises. Les cueilleurs de pommes, quant à eux, sont assujettis au taux général du salaire minimum.

→ [Consulter la nouvelle](#)

Le CCRHA invite les exploitants agricoles des fermes de petite taille à participer au sondage sur les besoins en main-d'œuvre

Le Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture (CCRHA) veut connaître les besoins en main-d'œuvre des exploitations agricoles de petite taille à travers tout le Canada.

Pour ce faire, les exploitants agricoles des fermes de petite taille dont les revenus bruts annuels sont inférieurs à 100 000 \$ sont invités à participer à un bref sondage en ligne publié sur le site web du CCRHA. Ceux qui remplissent le sondage courent également la chance de gagner 100 \$.

→ [Consulter la nouvelle](#)

clientèle agricole.

Pour favoriser l'intégration au marché du travail ainsi que le maintien en emploi, le Québec peut aussi compter sur trente comités sectoriels de main-d'œuvre qui sont des organismes autonomes reconnus en vertu de la Loi sur les compétences de la main-d'œuvre. AGRICarrières est l'un d'entre eux. Il a pour mission d'analyser, développer et diffuser des informations, des connaissances, des solutions ou des dispositifs en gestion des ressources humaines. AGRICarrières réalise ainsi d'importants projets touchant principalement la formation et la qualification professionnelle, l'accessibilité aux emplois agricoles ainsi que la sensibilisation des producteurs à la gestion des ressources humaines.

Dans toutes les régions du Québec, les maisons d'enseignement offrant des programmes professionnels et techniques en agriculture, les représentants des producteurs agricoles ainsi que les partenaires du milieu se concertent pour permettre une formation agricole de qualité accessible à tous. Afin d'offrir de la formation continue aux producteurs et aux travailleurs, les Collectifs régionaux de formation agricole ont vu le jour en 1981. Ils relèvent d'un plan provincial de soutien en formation agricole parrainé par le MAPAQ, le MELS et Emploi-Québec en collaboration avec l'UPA.

En raison du manque de formation des ouvriers agricoles dans les entreprises, les producteurs agricoles québécois peuvent participer au « programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT) ». Cette formule d'apprentissage, qui se déroule entièrement en entreprise, permet de rehausser la qualification des ouvriers en les jumelant à des travailleurs plus expérimentés. Pour ce faire, AGRICarrières a été mandaté pour développer des normes professionnelles et des outils d'apprentissage pour les métiers d'ouvriers en production laitière, en production porcine et en production serricole.

Pour recruter des travailleurs afin de répondre aux besoins de main-d'œuvre, les entreprises agricoles québécoises bénéficient aussi des services des Centres d'emploi agricole (CEA). Ce sont les fédérations régionales de l'UPA qui administrent les CEA grâce à un partenariat avec Emploi-Québec et les producteurs agricoles. D'ailleurs, cette affiliation à l'UPA constitue la principale force des CEA. Les 13 CEA, répartis à travers le Québec, voient principalement au recrutement, à la sélection et au placement des travailleurs spécialisés et non spécialisés pour des postes journaliers (occasionnels), saisonniers ou permanents. Aussi, Agricarrières soutient les CEA en leur développant des outils, en réalisant des analyses et des études pour les aider à mieux organiser le marché de l'emploi agricole dans leur milieu. Et puis, les CEA ont développé une expertise spécifique d'organisation du transport par autobus pour le déplacement des travailleurs grâce au programme d'aide du MAPAQ.

Afin d'améliorer la rétention de la main-d'œuvre et répondre aux exigences des employeurs agricoles et à la concurrence des autres secteurs, les CEA ajusteront leur offre de service en l'axant davantage

Un cours de RH 101 gratuit sur le Web : formationRH.ca

TechnoCompétences, comité sectoriel de main-d'œuvre en technologie de l'information et des communications, a réalisé 17 capsules de formation en français, et 12 en anglais, s'adressant aux gestionnaires qui doivent assumer des responsabilités en gestion des ressources humaines sans que ce ne soit leur spécialité. En plus des capsules, vous trouverez sur le site plusieurs outils complémentaires et pratiques que les employeurs pourront personnaliser aux couleurs de leur entreprise agricole.

Pour connaître les thèmes des capsules et pouvoir les visionner, nous vous invitons à consulter le site Internet www.formationrh.ca

→ [Consulter la nouvelle](#)

AGRICARRIÈRES ÉTAIT PRÉSENT...

<i>Expo-Congrès du Porc</i>	14 et 15 avril 2010
<i>Promotion du Programme d'apprentissage en milieu de travail</i>	Saint-Hyacinthe
<i>Forum national et Assemblée générale annuelle du Conseil canadien des ressources humaines en agriculture (CCRHA)</i>	15 et 16 juin 2010 Calgary

COMMENTAIRES

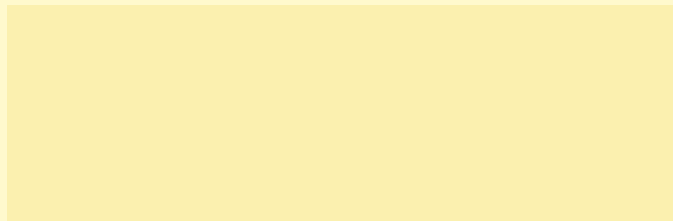
Vous avez des commentaires sur le bulletin *Flashes, formation et main-d'oeuvre*, n'hésitez pas à les faire parvenir à l'adresse suivante: reneeague@agricarrieres.qc.ca

sur les pratiques en ressources humaines. On le sait, la gestion des ressources humaines devient de plus en plus un domaine clé d'influence sur la productivité et la rentabilité des exploitations agricoles.

Afin de promouvoir des emplois et recruter des travailleurs pour les entreprises autour de Montréal, AGRICarrières a mis en place en 2001, le service Agrijob. Aussi, depuis 2006, Agrijob et les CEA avec l'aide d'organismes de la communauté s'impliquent dans des projets d'intégration des immigrants en emploi en région.

Devant l'ampleur des enjeux actuels du marché du travail et des défis à relever pour faire face à des problèmes telles la rareté ainsi que la difficulté de recrutement et de rétention de la main-d'œuvre, l'UPA travaille en continuité afin de faire évoluer les outils développés jusqu'à ce jour soient AGRICarrières et Agrijob, les CEA et les Collectifs régionaux en formation agricole qui sont devenus des incontournables pour permettre l'accroissement de la performance globale du secteur agricole au Québec en matière de ressources humaines.

Pierre Lemieux
Président



Le bulletin *Flashes formation et main-d'oeuvre* est publié par AGRICarrières, le Comité sectoriel de main-d'oeuvre de la production agricole grâce à la contribution financière de la Commission des partenaires du marché du travail.